Réglementation des marchés publics

Les achats hospitaliers

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | MP-6819096 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 375 € ht

Formations Compétences Métier › Marchés publics › Réglementation des marchés publics

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Contractualiser la définition du besoin de l'établissement et assurer le suivi du marché
- Interagir avec les autres fonctions hospitalières et avec son environnement
- Intégrer les spécificités des établissements de santé et médico-sociaux

Sur l'année 2025, le taux d'atteinte des objectifs est de 83,33%

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Avoir une première expérience ou une pratique des marchés en milieu hospitalier et connaitre la réglementation des marchés publics.

Public concerné

- Acheteurs hospitaliers, responsables achats, agents de la commande publique
- Pharmaciens, ingénieurs biomédicaux, ingénieurs travaux, responsables services informatiques, responsables services hôteliers, responsables services logistiques, responsables de pôles de soins
- Juristes, contrôleurs de gestion, directions financières

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Panorama institutionnel et cadre des achats hospitaliers

Comprendre l'environnement des achats hospitaliers

- Cartographie des familles d'achats
 - fournitures hôtelières et techniques, prestations de services, dispositifs médicaux, médicaments, équipements médico-techniques, informatique
- Le système de santé et l'organisation des établissements
 - gouvernance hospitalière, instances de décision
 - rôle des Agences Régionales de Santé (ARS), du ministère, du programme PHARE, de l'ANAP
- Les dynamiques territoriales
 - Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT)
 - Groupements d'achats régionaux et nationaux : Resah, UniHA, UGAP
- Contexte financier, concurrentiel et réglementaire
 - cadre budgétaire et enjeux de soutenabilité
 - modalités de détermination des prix des produits de santé
 - enjeux de massification et mutualisation

Cerner le cadre juridique de la commande publique appliqué à la santé

- Principes généraux du Code de la commande publique
- Déterminer ses besoins et choisir la bonne procédure
 - seuils, procédures (MAPA, appels d'offres, marchés négociés, dialogue compétitif...)
 - marchés ou accords-cadres
- Définir les éléments de prix
 - formes et natures des prix, clauses d'actualisation et de révision
- Rédiger un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) complet
 - Publicité, RC, CCAP, CCTP
- Spécificités hospitalières
 - relations entre acheteurs, prescripteurs et utilisateurs
 - achats sensibles : dispositifs médicaux, médicaments, maintenance, etc.

Étude de cas : analyse critique d'un marché hospitalier, de la définition du besoin à la mise en concurrence

Déployer une stratégie d'achats performante et responsable en établissement de santé

Stratégie d'achats et performance

- Définir le besoin
 - établir un dialogue efficace avec les prescripteurs
 - bonnes pratiques de rédaction du cahier des charges
- Analyser les marchés fournisseurs, sourcing
 - outils et bonnes pratiques pragmatiques pour formaliser une étude de marché, dans le cadre des marchés publics et sous contraintes de temps
 - utiliser l'intelligence artificielle
 - utiliser les retours d'expériences et évaluations fournisseurs
 - définir les critères de sélection, leur pondération et les règles de notation
- Intégrer les politiques RSE dans la stratégie
 - critères environnementaux et sociaux
 - exemples d'application en santé

Mise en pratique : élaboration d'une stratégie d'achats pour une famille ciblée, avec choix des critères et outils d'analyse

Assurer le suivi, le pilotage et l'exécution des marchés

- Exécution des marchés publics hospitaliers
 - notification, réception, contrôle des prestations
 - suivi de la performance fournisseurs
 - règlement financier, délais de paiement, pénalités
 - modifications contractuelles et gestion des litiges
- Management de la performance achat
 - méthodes de calcul de gains en milieu hospitalier
 - indicateurs de suivi, tableaux de bord
 - SI-Achat (SI-HA), organisation et digitalisation de la fonction achats
- Évolutions et perspectives
 - réformes en cours, métiers de l'achat, fonctions supports dans les GHT

Étude de cas : analyse complète du cycle de vie d'un marché hospitalier, de la stratégie initiale à l'évaluation fournisseur

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.